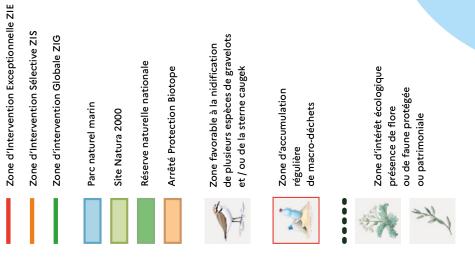
7

Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour les communes de Woignarue et Cayeux-sur-Mer





Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés. Sterne caugek COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION le pied de dune et pour préserver Zone à éviter le continuum plage-dune hiver Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles. Ponctuel Littoral autour de Woignarue et Cayeux-sur-Mer et pointe du Hourdel Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période nidification. **Grand gravelot** octobre Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE En fonction des besoins Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE sept. de la végétation le piétinement et de la laisse Gravelot à collier interrompu août juillet など、大学ところとのできませんが、大学をあった Aucune intervention Aucun ramassage entre mars et fin août ioi Présence de Choux marins et Silène maritime - espèces protégées niveau période de nidification mai. national au Hâble d'Ault et sur la plage de la Mollière (données 2018). Zone favorable à la nidification des gravelots et des sternes caugek avril (y compris sur la plage de Cayeux-sur-Mer). Très forts enjeux environnementaux. mars 1 passage après marées d'équinoxe Cayeūx-sur-Mer Woignarue et Fréquence de informations Classement préconisé Sensibilité Méthode passage Autres

Pour plus de détails sur les zones et préconisations d'intervention, veuillez consulter le livret introductif à ce document sur www.parc-marin-epmo.fr

autres saisons

15 mars au 31 août : nidification